



321 Rue de Londres
62 730 LES ATTAQUES
Tél : 03.21.85.53.10

Mail : admin@sira-eau.fr
Site web: www.sira-eau.fr

Horaires d'ouverture au public du lundi au vendredi de 8h à 12h

CONTRAT D'ABONNEMENT

ABONNE *

Civilité : NOM : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Lieu :

Adresse desservie :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation si différente :

.....

Email :@..... Tel :

COORDONNEES DE L ANCIEN ABONNE *

Civilité : NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° Abonnement : Tél :

PROPRIETAIRE *

Civilité : NOM* : Prénom :

Adresse* :

Code postal : Ville :

Email :@.....

Tél :

COMPTEUR

N° du compteur *: Index* : (Chiffres Noirs uniquement)

Date de signature du bail ou d'achat du logement *:

CADRE RESERVE AU SIRA

N° Abonnement : Diamètre :

Localisation physique du compteur :

Type : Individuel Général Divisionnaire Semi-général

Il est convenu qu'un abonnement au service de distribution d'eau est souscrit par l'abonné dans les conditions définies par le règlement.

L'abonné reconnaît avoir pris connaissance du règlement qu'il s'engage à respecter sans préjudice des voies de recours de droit commun, ainsi que les tarifs en vigueur au jour de la signature du présent contrat.

Les frais de contrat (tarif en vigueur au 1^{er} janvier) seront enregistrés sur la première facture.

Pour les communes de Oye Plage, Saint Folquin, Saint-Omer-Capelle, Nouvelle-Eglise, Vieille Eglise et Offekerque la part assainissement est facturée par la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq le présent contrat vous engage auprès de la CCRA pour le règlement des factures.

Fait à

Le

En 2 exemplaires

Signature

Mention manuscrite « Lu et Approuvé »

L'abonné

Le Président du SIRA

Les informations suivies d'un * sont obligatoires pour l'enregistrement de votre abonnement

Nota : Les renseignements ci-dessus, qui font l'objet d'un traitement informatisé sont indispensables à toute fourniture d'eau et sont strictement réservés aux besoins du service. Tout abonné bénéficie du droit d'accès et de rectification prévu par la loi du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.